Bordeaux - Montjay la Tour

Villevaudé Magazine

Avril 2015

Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez
Albert Schweitzer

l'actu

Sécurité)

Des actions au quotidien

Afin de lutter contre les incivilités, les dégradations, les vols et les dépôts sauvages de déchets, la municipalité a décidé d'accroître ses initiatives en matière de sécurité.

Ainsi, afin d'améliorer la tranquillité des Villevaudéens, l'ensemble du territoire communal sera doté prochainement d'un système de vidéo-protection.
Ce dispositif comprenant une dizaine de caméras, viendra renforcer celui déjà en place. L'ensemble de ces caméras sera relié au Centre de Supervision Urbaine de la police municipale où les images seront visionnées en direct et enregistrées en permanence. Malgré un contexte financier national défavorable qui se traduit par une baisse substantielle des dotations accordées aux communes, la municipalité devrait pouvoir bénéficier d'une subvention intéressante, à savoir 80% du coût HT des travaux, pour la réalisation de ce projet.

La sécurité, passe avant tout par celle des agents de la Police Municipale.
Dans le cadre de leurs fonctions, il arrive que leur sécurité soit mise à rude épreuve. Pour palier à tout débordement violent et réduire le risque de mise en danger, nous avons convenu d'équiper les agents d'un pistolet de défense à impulsion électrique de type « Taser » avec caméra intégrée.

De plus, l'acquisition d'un éthylotest électronique permettra prochainement à nos agents d'effectuer des contrôles d'alcoolémie.

Commémoration)

Une journée pour se souvenir

► Cérémonie du 19 mars 1962

Jeudi 19 mars 2015 la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) a organisé sur la commune la 1ère cérémonie du 19 mars 1962. Cette commémoration marque le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie avec les accords d'Evian signés entre les représentants de la France et le gouvernement provisoire de la République Algérienne.

Les enfants de la garderie ont fabriqué leur panier de Pâques avec l'aide des agents communaux. Les paniers étaient garnis de chocolats.

⊕ d'infos

PERMANENCES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Elles sont effectuées à la Maison des Services Publics de Lagny-sur-Marne, 22 rue des Tanneurs, aux horaires suivants :
- 2e mardi de chaque mois de 9h à 12h
- 3e vendredi de chaque mois de 9h à 12h
- 4e jeudi de chaque mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

"SERVICES INTERNET RELATIFS AU PERMIS DE CONDUIRE" : LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE VOUS INFORME

Les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :
www.telepoints.info
Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit sa catégorie.

Les stages de sensibilisation aux risques routiers, dits "stages de récupération de points" sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Villevaudé.
L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de notre région est désormais disponible sur le site :
www.permisapoints.fr/stage-recuperation-points-villevaude-77410-proche.html

INFO PRÉFECTURE

Depuis le 1er avril, une plateforme unique est mise en place à la sous-Préfecture de Meaux pour toutes les opérations liées aux permis de conduire, aux commissions médicales et au système d'immatriculation des véhicules.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet des services de l'État en Seine-et-Marne :
www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives

MARIAGE SUR LA COMMUNE

Monsieur Pascal, Michel CLAVEQUIN et Madame Séverine, Nathalie LEBRUN
Mariage célébré le 21 mars 2015.

Édito

Chères Villevaudéennes,
Chers Villevaudéens,

Une nouvelle année administrative démarre avec le vote du budget 2015.

Comme vous le constaterez, nous avons mis l'accent sur la réduction du budget de fonctionnement, processus déjà engagé en 2013.

Comme nous l'avions préalablement annoncé, et ce malgré la baisse des dotations de l'État de 46 316 € en 2015, la nouvelle pénalité pour non réalisation de logements sociaux de 31 171,37 € et des charges plus lourdes, nos recettes d'investissement n'ont pas diminué : preuve d'une gestion sérieuse et d'une recherche assidue de recettes extérieures.

L'année 2015 voit la continuité de beaux projets concernant la pérennité de notre patrimoine tels que l'aménagement du parc de la Roseraie qui sera ouvert au public, la mise aux normes de la Mairie et la fin des travaux de l'Église.

Nous continuerons par ailleurs la remise en état des voiries et trottoirs, afin de favoriser une circulation routière et piétonne sécurisée dans notre village.

Une attention toute particulière sera donnée à la sécurité avec un déploiement de caméras de vidéo protection sur plusieurs points stratégiques de la commune, la mise en place de 4 radars pédagogiques et la pose de nouveaux éléments de sécurité : barrières, potelets, dos d'ânes et peinture routière.

Je terminerai en saluant le travail de nos agents administratifs, techniques et scolaires, qui assurent pleinement leur mission de service public et qui l'appliquent au quotidien.

VILLEVAUDÉ évolue et se transforme.
Vos messages de soutien engagent mon équipe et moi-même à continuer avec enthousiasme cette mutation positive.

Bien à vous

Pascal PIAN, Votre maire

SOMMAIRE

L'actualité de la ville 02
- Sécurité
- Commémoration
- Infos

Finances 04
- Budget communal

Vie sociale 06
- Conférence AVC
- Holiday On ice

Cadre de vie 07
- La Roseraie

Environnement 08
- Désherbage et élagage
- Déchets sauvages
- Alternatives aux pesticides

Vie associative 10
- Loto
- Sport

Culture 11
- Bibliothèque de la Roseraie

Agenda 11

Villevaudé
Bordeaux - Montjay la Tour

• **Mairie de Villevaudé :** 27 rue Charles de Gaulle - Montjay-la-Tour - 77410 Villevaudé - Tél. : 01 60 26 20 19 - Fax : 01 60 26 51 08 • **Directeur de la publication :** Pascal Pian, maire de Villevaudé • **Direction de la communication :** Service communication • **Rédaction :** Services municipaux • **Iconographie :** Services municipaux • **Conception graphique :** Studio V.GRAPH - 15 rue des Charmes - 77181 Courtry - 06 26 35 72 77 - vincent.vergeat@wanadoo.fr • **Impression :** Solutions Graphiques - 25 rue Jean-Jaurès - 77410 Claye-Soully - Tél. : 01 60 26 01 46 • **Dépôt légal :** 2e trimestre 2015

Budget communal)

Stabilité fiscale malgré des dotations en baisse

Le budget 2015 de la commune a été voté lors du conseil municipal du 1er avril dernier. Le budget global de la commune (fonctionnement et investissement) représente un montant de 6 981 000€ dont 4 703 880€ pour la section de fonctionnement.

Suite à la Loi de finances 2015, les recettes de fonctionnement sont en baisse pour toutes les communes de France. Villevaudé n'échappe pas à ce désengagement de l'État qui diminue progressivement les dotations des communes. Le budget communal amputé de 18 782€ en 2014 est ainsi diminué cette année de 46 316 €. Il en sera de même en 2016 et 2017, soit un montant global de 157 730 €.

À noter également que les subventions du Département et de la Région sont de moins en moins nombreuses et que leurs montants sont en baisse.

Un travail de précision a été effectué par les services communaux pour établir le budget de l'exercice 2015 permettant ainsi aux élus de mieux appréhender les dépenses de chacun.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les charges de personnel sont relativement stables malgré l'embauche d'animateurs à la rentrée scolaire pour la mise en place d'activités au sein de l'école, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Les dépenses générales ont été analysées par poste afin de visualiser au mieux les économies possibles tant sur les renouvellements de contrats que sur les achats de matériel ou les prestations de services.

Les dossiers d'emprunts (deux encore en cours) contractés au début des années 2000 seront étudiés pour voir si des renégociations de taux sont envisageables auprès des banques.

Une nouvelle dépense affecte également le budget 2015. Suite à la fusion des 3 anciennes intercommunalités en une seule entité, Plaines et Monts de France, la population globale a passé le cap des 50 000 habitants. Ainsi les communes de plus de 1 500 habitants appartenant à la CCPMF sont soumises à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement urbains) du 13 décembre 2000. Cette loi, modifiée par la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 impose notamment aux villes de disposer d'au moins 25% de logements sociaux. À ce jour, la commune de Villevaudé n'en a aucun. La Collectivité est donc redevable auprès de l'État d'une amende de 31 171,37 € pour l'année 2014.

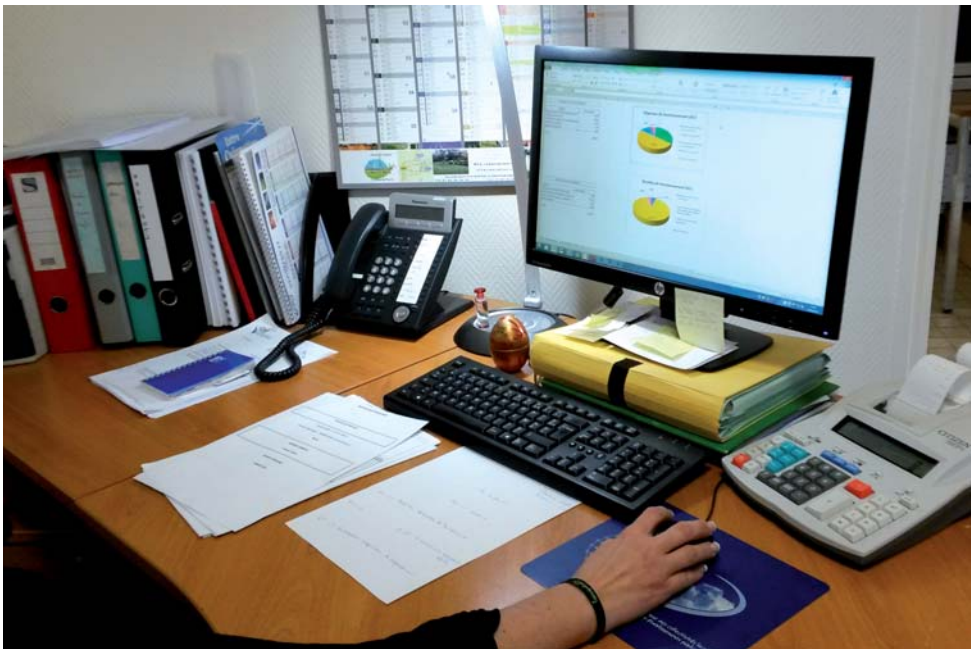

⊕ d'infos

Malgré le contexte économique difficile, la municipalité n'augmente pas les impôts locaux qui restent inchangés depuis plusieurs exercices à savoir 16,72 % pour la taxe d'habitation, 15,62 % pour le foncier bâti et 50,01 % pour le foncier non bâti.

Cette stabilité fiscale est la preuve d'une saine gestion des finances locales de votre équipe municipale.

Avec un budget d'investissement prévu de 2 277 120€, des travaux importants sont envisagés cette année, comme par exemple :

- La mise aux normes de la Mairie, avec l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la réhabilitation des locaux pour un montant estimé à 1 100 000€
- Le déploiement de la vidéo-protection : 142 000 €
- Des travaux de voirie (réfection de chaussées et création de trottoirs) : 65 000 €
- Les travaux du Parc de la Roseraie : 80 000 €

Il est également prévu l'extension du columbarium et la création d'un jardin du souvenir au cimetière.

Compte-tenu du très bon résultat de l'exercice 2014, y compris l'excédent d'assainissement de 569 000 € non transféré à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, la commune va pouvoir réaliser ces investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Dépenses d'investissement 2015

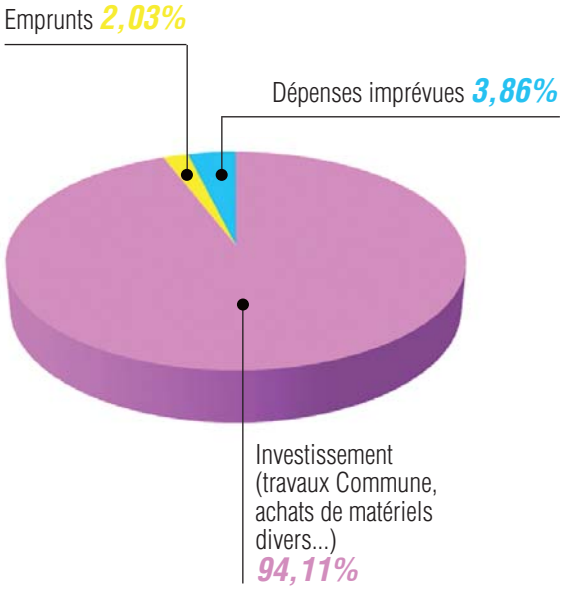

Recettes d'investissement 2015

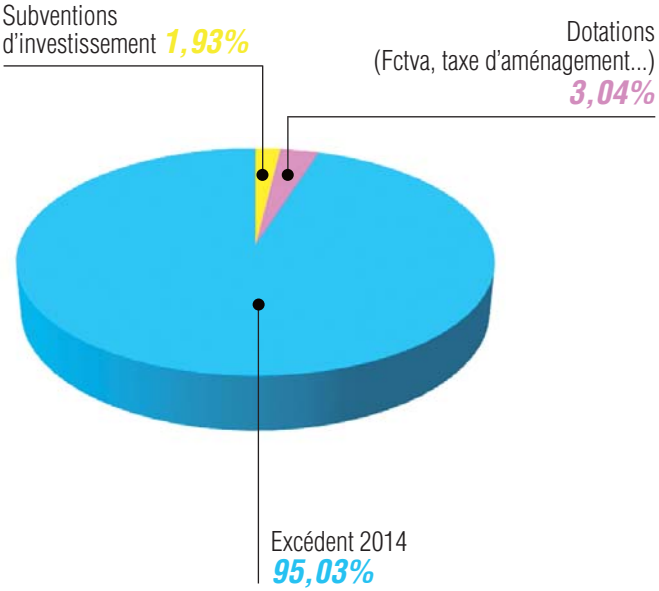

Dépenses de fonctionnement 2015

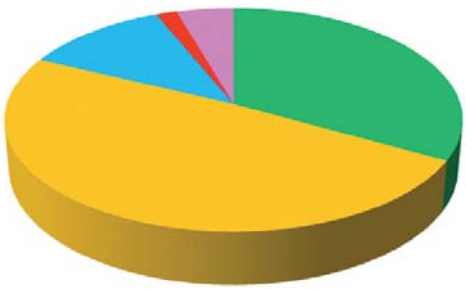

- Dépenses générales de fonctionnement 33,03%
- Charges de personnel 48,98%
- Contributions organismes de regroupement 11,70%
- Intérêts sur emprunts 1,68%
- Dépenses imprévues 4,61%

Recettes de fonctionnement 2015

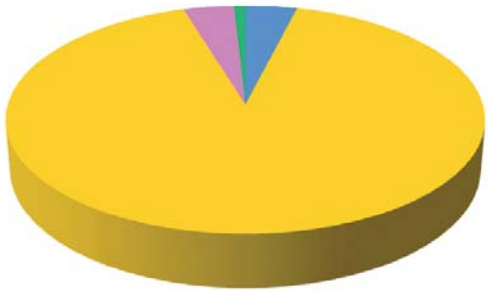

- Redevances des services Municipaux 3,96%
- Taxes foncières et d'habitation, pylônes électriques, dotation intercommunalité 91,29%
- Dotation de l'état, région, subventions 3,88%
- Autres recettes 0,86%

AVC)

Savoir pour agir

Jeudi 5 février, la salle des Merisiers a accueilli une conférence sur les AVC organisée conjointement par le CCAS, la MGEN, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) et l'association Brain Up.

► Conférence sur les AVC

L'intervenant, le docteur Aoun-Sebaïti, neuropsychologue, a su de manière interactive et simple faire comprendre aux 75 inscrits, dont 25 Villevaudéens, comment déceler les signes avant-coureurs d'un AVC et les différentes actions préventives à mettre en place au quotidien (alimentation, sport, tabac, alcool, etc.).

⊕ d'infos

À noter que l'an prochain, le CCAS organisera à destination des Seniors sa 3e conférence qui portera sur un nouveau thème.

Les participants ont été très satisfaits de toutes ces informations utiles et sont repartis avec des réponses à leurs interrogations personnelles.

Holiday On Ice)

Un spectacle pour rompre la glace…

Le désormais célèbre spectacle sur glace de Holiday on Ice est de retour en 2015 au Zénith de Paris et le CCAS n'a pas manqué d'en faire profiter nos anciens.

Cette année, le spectacle est inspiré de la vie et de l'expérience des patineurs et retrace leur parcours.

C'est avec beaucoup d'entrain qu'une cinquantaine de nos Seniors ont pu assister à ce spectacle riche en couleur, en rêve et en émotion.

Notre groupe n'a pas hésité à se lever, pour danser avec toute la troupe d'Holiday on Ice sur une reprise de « Happy » de Pharrel Williams.

Nous avons pu profiter des merveilleuses prestations de nos médaillés olympiques : Marina Anissina et Gwendal Peizerat.

La sortie a été très appréciée et de nombreux Seniors ont été très contents du tarif appliqué : 15€ par personne (au lieu de 37€) et le transport en car a été pris en charge par le CCAS.

La prochaine sortie prévue pour les seniors sera une visite de l'Assemblée nationale, en octobre 2015. La date précise vous sera communiquée dès que possible.

AUTRE RENDEZ-VOUS DU CCAS

La brocante aura lieu dimanche 14 juin dans la rue Charles de Gaulle. Cette édition 2015 sera placée sous le signe de la musique avec le groupe de jazz New Orleans « Maman n'veut pas ». Un moment convivial à ne pas rater !

► la mare et son allée

► le tunnel et l'allée minéralisée

► salamandre dans le Parc de la Roseraie

La Roseraie)

L'ancien jardin devient parc public

La Roseraie, lieu calme et propice à la biodiversité en tant que zone-refuge faunistique, qui se trouve en continuité de la Bibliothèque et de l'Espace Jeunesse, a fait l'objet de travaux d'aménagement au printemps 2015.

La municipalité a décidé de donner à cet ancien jardin secret et peu fréquenté, patrimoine de la commune, le statut de parc public de qualité.

Pour ce faire, des cheminements de promenade ont été réalisés, avec la mise en place de mobilier urbain lié au repos (bancs) et à la propreté (poubelles et cendriers).

D'autres transformations ont également été effectuées avec l'introduction de plantations colorées, le choix de matériaux de sol, la mise en lumière de certaines surfaces, le relèvement de frondaison des arbres, la réduction de volume de certains d'entre eux, sans toutefois les mettre en péril.

Le patrimoine arboricole a été mis à profit pour y suspendre des nichoirs à oiseaux et installer des hôtels à insectes.

D'autre part, une zone d'habitat naturel a été créée avec des grumes coupées ainsi que des prairies fleuries qui remplacent du gazon tondu.

Nous sommes également attachés à maintenir et protéger la biodiversité déjà existante : batraciens, salamandres, couleuvres, hérissons, écureuils roux et, bien sûr, de nombreux oiseaux.

La protection passe par la mise en place de modes de gestion différenciée s'inscrivant dans le cadre du développement durable en limitant les interventions humaines, l'emploi de traitements phytosanitaires (ou pesticides) les apports d'eau potable ou d'engrais par le maintien de la zone de stockage des déchets verts excédentaires pour constituer un compost à réutiliser sur place pour protéger les sols et les nourrir.

L'esprit de la Roseraie sera donc maintenu : préservation de la faune et de la flore mais également ouverture au public avec une vocation pédagogique.

Dites-le avec des fleurs !

Le concours des Maisons Fleuries, qui participe à l'embellissement de notre commune, aura lieu cette année du 1er mai au 30 juin. Le jury passera pendant cette période sur les 3 hameaux pour recenser les plus belles maisons ou jardins fleuris.

Les récompenses seront remises lors du forum des Associations du samedi 5 septembre.

Désherbage et élagage)

À chacun d'y mettre du sien

Si les agents communaux ont pour mission d'entretenir les caniveaux et les bordures de trottoirs, ils ne sont pas chargés de désherber les pieds des façades et des clôtures. Cette tâche incombe en effet aux propriétaires.

C'est pourquoi la mobilisation de chaque Villevaudéen est importante pour qu'ensemble nous puissions jouir d'une commune propre et entretenue.

Nous vous proposons ici quelques solutions simples pour désherber de manière écologique.

Ainsi, vous pouvez utiliser un désherbant naturel qu'est l'eau de cuisson des pâtes ou du riz ou le jus de cuisson froid des pommes de terre.

Autre solution simple : mélanger un litre de vinaigre blanc avec une poignée de gros sel et un 1/2 litre d'eau.

De même, les propriétaires doivent élaguer leurs arbres, arbustes ou haies situés en bordure de voies, publiques ou privées, afin de ne pas gêner le passage des piétons et pour éviter que les branches ne touchent pas les câbles EDF et France Télécom.

Un arrêté a été pris dans ce sens par la commune.

Nous vous rappelons également que des sacs à déchets verts sont à votre disposition en Mairie aux horaires habituels d'ouverture.

En fonction de la surface de votre terrain, un certain nombre de sacs vous sont donnés à titre gratuit par la commune. Ensuite, les sacs sont payants au tarif de 0,40 € l'unité.

► Merlon rue Adèle Claret

Déchets sauvages)

Restons mobilisés

Les déchets sauvages restent une des problématiques majeures de notre environnement et Villevaudé n'est pas épargné, avec un grand nombre de déchets abandonnés sur les bas-côtés des routes.

Désormais, la commune a souhaité s'inscrire dans une démarche de collaboration de nos services communaux avec les différentes instances départementales et régionales concernées.

L'exemple de la rue Adèle-Claret est un cas concret, avec la première moitié de la rue qui est de la compétence de la commune alors que l'autre moitié relève de celle du Département.

La difficulté du Département se traduit par une baisse de moyens alors que ses interventions sont en constante augmentation.

Aussi, grâce à une collaboration constante, les différents services se mobilisent de plus en plus efficacement, mais cela reste un travail de chaque instant.

Enfin, les propriétaires privés sont sollicités pour participer à cet effort (cf : merlon) pour prévenir les dépôts sauvages et sécuriser les terrains d'éventuels envahissements.

Il est donc nécessaire que nous restions tous mobilisés, par exemple en relevant les plaques d'immatriculation des véhicules déposant des déchets et à en informer notre police municipale afin que la mairie puisse entamer une procédure.

Alternatives aux pesticides)

Santé et environnement !

La Semaine Nationale pour les alternatives aux pesticides a fêté sa 10e édition du 20 au 30 mars 2015. Le bilan national de ces 10 années est encourageant. Associations locales et collectivités agissent en faveur des changements de comportement.

Fidèle à ce rendez-vous, l'association "Villevaudé… demain" proposait le **dimanche 22 mars** rue du Houx, chez Monsieur Gilbert MAZOYER, pour un cours de taille de formation d'un verger récent, dispensé par l'association « Les Croqueurs de Pommes de Brie et Gâtinais ».

► M. Papelard en plein cours de taille

VOICI LES ASTUCES ET CONSEILS DE PASCAL PAPELARD POUR RÉUSSIR LA TAILLE ET L'ENTRETIEN DE VOS ARBRES FRUITIERS

- **Désinfecter** les outils, sécateurs et autres avec de l'alcool à 90 avant et après chaque utilisation pour éviter les maladies.

Tailler les fruitiers, c'est assurer un meilleur rendement pour la récolte à venir et c'est bon pour la pérennité de l'arbre.

- **Supprimer** le bois mort.
- **Raccourcir** les branches pour supprimer du bois. Ceci est valable pour les arbres en espaliers qui se coupent tous les ans ; les pleins vents eux se taillent tous les cinq ans, il faut laisser les branches s'arquer naturellement avec leur poids.
- **Raccourcir** le rameau horizontal principal après un bourgeon à bois ou à fleur.
- **Éliminer** toutes les branches qui croisent le rameau.
- **Réduire** d'un tiers ou de deux tiers la longueur des branches verticales, à savoir que les branches du sommet de l'arbre ne donnent pas de fruits !
- **Tailler** vos arbres jusqu'au 30 mars.
- **Pour dégrossir** le chapelet de pommes qui va naître, garder uniquement la pomme du milieu et éliminer les autres. Pour les poires, garder celles de l'extérieur, ainsi les fruits seront plus gros et la branche ne cassera pas sous l'excédent.

À noter que les petites branches ou petits rameaux ne nécessitent pas l'application de cicatrisant, car le cambium naturel de l'arbre permet une cicatrisation naturelle.

- **Pour permettre l'évaporation** il vaut mieux laisser l'herbe au pied de l'arbre.
- **Pour vaincre le chancre** (champignons) gratter avec une serpe et frotter avec de l'oseille.
- Passer de la bouillie bordelaise avant le gonflement des bourgeons ; **elle lutte contre la moisissure et les champignons** ; on peut l'appliquer en novembre et en mars.
- **Contre l'attaque des pucerons**, 3 cuillères de savon noir, 1 verre de lait puis compléter à 5 litres d'eau dans le pulvérisateur.
- **Pour fortifier** les arbres au printemps et apporter du potassium, déposer 1 gobelet de cendres au pied de l'arbre.
- **Pour tuer la mousse** apportée par la pollution, ce qui rend le sol très acide, scarifier puis déposer 50 grammes de chaux au m².
- **L'engrais doit être appliqué** début février.

Nous espérons que ces astuces et conseils vous seront utiles, mais le mieux c'est de venir et participer à un vrai moment de nature et de convivialité.

Loto)

Carton plein !

Le traditionnel loto d'hiver organisé par l'ALJ (Association Loisirs Jeunes) a bien cartonné si l'on en juge les 180 joueurs, petits et grands, qui ont envahi la salle des Merisiers, samedi 31 janvier.

La plupart étaient Villevaudéens, mais quelques « pros du loto », venus d'ailleurs, étaient aussi présents et facilement repérables avec leur matériel comprenant pions magnétiques colorés et bâton ramasse-jetons aimanté.

Il faut dire que les trois gros lots, qui nécessitaient un carton plein, étaient plutôt alléchants : lecteur DVD portable, aspirateur robot, console Sony PS4. Heureusement, d'autres lots étaient plus accessibles avec une ou deux lignes seulement.

Les parties, entrecoupées de deux pauses, ont bien animé cette soirée familiale, placée sous le signe de la détente et de la bonne humeur, à laquelle le maire Pascal Pian et quelques-uns de ses adjoints ont participé.

Tirage des numéros du loto par une main innocente…

La recette de ce loto d'hiver servira à financer les prochaines activités des jeunes Villevaudéens, mais aussi à acheter les gros lots… du prochain loto.

Sport)

Y'a de la zumba dans l'air !

La salle des Merisiers est devenue, le dimanche 1er février après-midi, le temple francilien de la zumba. Une initiative due à l'Association Loisirs Jeunes de Villevaudé, en partenariat avec l'association Latin Event, de Noisy-le-Grand (93). .

Après les nécessaires et indispensables échauffements, le stage d'initiation, d'une durée de 2 h 30, a débuté avec le R'Lace, une séance très tonique animée par Sissi. Très en vogue actuellement, il s'agit d'un programme d'entraînement spécifique, alliant tonicité cardiaque et renforcement musculaire. Munies chacune d'une courte corde, quarante participantes ont ainsi dansé sur des rythmes endiablés ; la cordelette servant à indiquer le mouvement à suivre.

⊕ d'infos

Venez nous rejoindre sur le blog villevaudeassocs.typepad.fr

Un autre exercice de renforcement musculaire, dirigé cette fois par Patrice, a ensuite précédé le cours de zumba, la fameuse danse tant attendue de toutes, qui permet la pratique du fitness sur des rythmes latino. Sur la scène, face à leurs élèves, Sarah et Sissi ont alors coaché, avec un enthousiasme et un entrain extraordinaires, une cinquantaine de femmes et… un seul homme.

Bibliothèque de la Roseraie

NOUVEAU !

Lors de l'assemblée générale du 7 février 2015 a été votée la gratuité pour les jeunes de 10 à 14 ans souhaitant s'inscrire individuellement (autorisation des parents obligatoire), ainsi que pour les personnes en difficulté (en accord avec le CCAS) et pour les demandeurs d'emploi.

EN LIGNE !

Le catalogue en ligne de la médiathèque de Seine-et-Marne ainsi que le service Medialib 77 peuvent être consultés par nos adhérents.

Le Département met en ligne des ressources numériques, accessibles gratuitement : de la musique, des films, des documentaires, des e-books, des jeux éducatifs et des programmes d'autoformation en informatique, en langues dans de nombreux autres domaines.

Pour y accéder, depuis le site de la Médiathèque (**www.mediatheque77.fr**) cliquez sur le pavé « Medialib77 » de la page d'accueil et laissez-vous guider pour accéder à la ressource souhaitée.

Demandez votre numéro d'adhérent à la bibliothèque.

HORAIRES D'OUVERTURE

La bibliothèque est ouverte au public les lundis et samedis de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 16h à 19h

TARIF

L'adhésion annuelle est fixée à 10 € par famille.

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE RENTRÉE LITTÉRAIRE

Elle & lui, Marc Levy - **Trompe-la-mort**, Jean-Michel Guenassia - **Pierre Noire**, Chantal Forêt - **Gravé dans le sable**, Michel Bussi - **Soumission**, Michel Houellebecq - **Notre laïcité**, Emile Poulat - **Les musulmans, une menace pour la République**, Olivier Bobineau - **Une certaine justice**, P.D. James - **Crains le pire**, Linwood Barclay - **Cette nuit-là**, Linwood Barclay - **Ne la quitte pas des yeux**, Linwood barclay - **Tromper la mort,** Maryse Rivière - **Traité sur la tolérance**, Voltaire - **Deux gouttes d'eau**, Jacques Expert - **Dans la mémoire de l'autre**, Jean Michel Lecocq - **L'effet Papillon**, Adler Olsen - **Soleil noir**, Armèle Malavallon - **Berezina**, Sylvain Tesson - **Americanah**, Chimamanda Ngozi Adichie - **Dans la ville en feu**, Michael Connelly - **Temps Glaciaires**, Fred Vargas - **Tu me manques**, Harlan Coben - **L'hibiscus pourpre**, Chimamanda Ngozi Adichie - **Il n'est jamais trop tard**, Chris Constantini - **Une saison banche et sèche**, André Brink - **Demain est un autre jour,** Lori Nelson - **Adieu**, Jacques Expert - **Juste avant le bonheur**, Agnès Ledig - **La galerie du rossignol**, Doherty - **La vengeance du mystérium**, Doherty - **Mourir sur Seine**, Michel Bussi - **818 jours**, François Salvaing - **Sens interdit(S)**, Jacques Saussey - **La part des flammes,** Gaelle Nohant - **L'instant présent**, Guillaume Musso

Venez découvrir les nouveautés pour la Jeunesse !

⊕ d'infos

Retrouvez-nous sur facebook et le blog villevaudeassocs.typepad.fr

agenda

Vendredi 29 Mai — **à 20h :**
Réunion publique de la majorité municipale, salle des Merisiers.
Après une première année de mandat, les élus vous présenteront les différents travaux et projets en cours sur la commune.

Samedi 30 Mai — **à 10h30 :**
Réunion de quartier de Bordeaux

Samedi 06 Juin — **à partir de 9h :**
Bourse aux fleurs
Organisée par Villevaudé…demain sur le parvis du Parc de la Roseraie.
11h :
Inauguration du Parc de la Roseraie et d'un écuroduc
Cet écuroduc sera installé rue Charles-De-Gaulle et permettra aux écureuils de franchir les routes "en toute sécurité", sur une corde en hauteur, d'un diamètre leur permettant de se déplacer avec aisance.

Samedi 13 Juin — **à 10h30 :**
Réunion de quartier Place des Marronniers

Samedi 13 Juin — **à 13h :**
Fête de la Rose à l'abbaye de Chaalis.
Visite organisée par Villevaudé…demain. Rdv au parking des Merisiers. Un covoiturage sera mis en place.

Dimanche 14 Juin
Brocante musicale avec le groupe de Jazz « Maman n'veut pas »
Déambulation du trio dans la rue Charles-de-Gaulle de 11h à 16h

Samedi 20 Juin — **à 10h30 :**
Réunion de quartier château de Bisy

Samedi 27 Juin — **à 10h30 :**
Réunion de quartier à l'Eglise

tennis

À partir du Dimanche 03 Mai et tous les dimanches du mois de mai

Championnat Interclubs Seine-&-Marne
Début des matchs dès 9h00 au Tennis Club de Villevaudé ou en club extérieur selon le planning des rencontres.

DIMANCHE 14 JUIN 2015

à Villevaudé

RUE CHARLES DE GAULLE

Restauration et buvette sur place

BROCANTE MUSICALE

avec le groupe de Jazz New Orléans

MAMAN N'VEUT PAS

Formule déambulatoire Acoustique.

La formation musicale produira son répertoire de musique "vivante" Jazz New Orléans composé de standards chantés et instrumentaux.

Inscription en mairie à partir du 11 mai

RENSEIGNEMENTS AU 01.60.26.20.19